La lettre municipale

Commune de BURLATS

N° 15 - Mars—Avril—Mai 2025

LA MAIRIE A VOTRE SERVICE

Accueil : 05 63 35 07 83
Mail : accueil@mairie-burlats.fr
Site internet : https://mairie-burlats.com

Jours et heures d'ouverture au public

Du Lundi au Vendredi	8 h 30 -12 h 30	13 h 30 -17 h 30

Assistante sociale :
Uniquement sur rendez-vous au 05 63 73 02 11

Dates à retenir

Réunion d'information le **3 juin prochain à 18h30 au Temple** pour les riverains et les habitants des Salvages afin de présenter et expliquer le projet d'aménagement de la traversée des Salvages et répondre à toutes les questions sur les modalités du chantier.

Réunion publique le **24 juin prochain à 18h30 à l'école de Lafontasse** pour les habitants du secteur de Lafontasse.

INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Lors du dernier conseil municipal du 27 mars 2025, M. Gilbert BENAZECH a été installé dans ses fonctions de conseiller municipal.

Nous lui souhaitons pleine réussite dans cette nouvelle mission au service des habitants.

Sa contribution viendra renforcer le travail collectif mené par l'ensemble de l'équipe municipale.

Nous saluons son engagement au service de l'intérêt général.

Le mot du Maire

Lors du dernier conseil municipal, nous avons adopté à l'unanimité le budget de notre commune pour l'année 2025.

Ce budget a été construit avec rigueur et responsabilité, dans un seul but : continuer à faire avancer Burlats tout en préservant le pouvoir d'achat de chacun.

C'est un moment important de la vie communale, car il fixe les grandes orientations des actions que nous mènerons ensemble dans les mois à venir.

Aussi, malgré un contexte économique tendu, je suis heureux de vous annoncer que nous avons, une nouvelle fois, réussi à bâtir ce budget sans augmenter les impôts — un engagement que nous tenons depuis maintenant 10 ans.

Cela demande, bien sûr, de la prudence, du bon sens et une gestion rigoureuse, portée par un travail collectif mené avec sérieux et détermination.

Ce budget nous permettra de continuer à :

- Entretenir notre riche patrimoine communal et notre voirie,
- Améliorer nos équipements communaux,
- Soutenir activement la vie associative,
- Entretenir nos écoles,
- Développer des actions concrètes en faveur de l'environnement.

Notre ambition reste la même : améliorer le quotidien de chacun, valoriser notre cadre rural et préserver notre qualité de vie, dans tous nos villages et hameaux.

Soyez assurés de notre volonté de continuer à agir avec proximité, écoute et transparence.

Je remercie sincèrement tous ceux qui font vivre notre belle commune : les élus, les agents municipaux, les bénévoles… et vous toutes et tous qui êtes la richesse de Burlats.

Le Maire,
Serge SERIEYS

Villes et Villages Fleuris

TRAVAUX

LA SALLE DE LA BOURDARIÉ ET LE TENNIS ONT ÉTÉ DÉMOLIS

C'est en janvier que les pelles et camions ont pris possession des lieux pour mener à bien cette démolition devenue inéluctable pour sécuriser le site.

Une consultation sera lancée prochainement auprès des habitants de La Bourdarié pour recueillir leurs idées.

La municipalité se penchera sur vos propositions pour définir le futur aménagement de cet espace public.

UN NOUVEAU PARKING AU CHAMP DE LA BISTOURE

Le constat est réel. Le stationnement devient, certains jours, difficile dans le bourg de Burlats.

Il s'agit d'une bonne nouvelle attestant d'une activité dynamique dans le village, mais une solution devait être trouvée pour résoudre ce problème.

Ce sera donc chose faite avec la création d'un véritable parking au Barri.

Une trentaine de places supplémentaires permettront aux résidents et aux visiteurs de se garer plus facilement.

Une signalétique appropriée en indiquera l'accès. Les travaux débuteront le lundi 02 juin 2025.

TRAVAUX EXÉCUTÉS EN RÉGIE

La salle du foyer a été entièrement repeinte durant l'hiver par les employés municipaux.

De nouvelles bordures en granit ont été installées au pied des arbres, Place des Tisserands, en remplacement des blocs de béton moins esthétiques.

Villes et Villages Fleuris

PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT GRÂCE AU PASSAGE DE L'ÉPAREUSE

Le passage de l'épareuse ne se limite pas à un simple entretien des bords de routes : il s'inscrit pleinement dans une démarche de préservation de notre environnement. En maîtrisant la végétation, cette intervention permet de maintenir la biodiversité locale en évitant l'envahissement par des espèces invasives et en favorisant le développement d'espaces naturels plus équilibrés.

Elle contribue aussi à la bonne gestion des eaux pluviales, en maintenant les fossés dégagés, ce qui limite les risques d'inondation et d'érosion de sols. Enfin, un entretien raisonné et ciblé permet de préserver les habitats naturels tout en assurant un cadre de vie propre, sain et respectueux de la nature.

C'est un geste concret pour un environnement durable au service de tous.

CHUTES D'ARBRES

Suite aux violentes rafales de vent ayant frappé notre commune, plusieurs arbres ont été arrachés ou gravement endommagés, bloquant certaines routes et représentant un danger pour les habitants.

Nos employés municipaux se sont mobilisés rapidement et avec efficacité pour sécuriser les zones touchées, dégager les voies de circulation et procéder à l'élagage ou à l'enlèvement des arbres tombés.

Leur réactivité et leur engagement ont permis un retour à la normale dans les meilleurs délais.

Nous tenons à saluer leur professionnalisme et leur dévouement, essentiels à la sécurité et au bon fonctionnement de notre commune.

Villes et Villages Fleuris

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DES SALVAGES

Dernier investissement conséquent du mandat, les travaux d'aménagement urbain de la route départementale 58 entre le parking de la Papeterie et le carrefour des Salvages.

Une première tranche allant de l'Impasse du temple à la Salle de la Papeterie est programmée sur l'année 2025 et une deuxième tranche du Carrefour des Salvages à l'Impasse du Temple aura lieu courant 2026.

Le Conseil Départemental prendra en charge la réfection complète de la voirie et la commune en aménagera les abords avec le souci de sécuriser cet axe et d'améliorer le cadre de vie des habitants du village :

- Création de places de stationnement avec marquage au sol
- Mise en place de chicanes pour atténuer la linéarité de l'avenue et ainsi ralentir la circulation
- Création d'un cheminement doux sécurisé pour les piétons et cyclistes
- Aménagement paysager : plantation d'arbres, installation de jardinières…

Le plan de financement réactualisé a été approuvé en Conseil municipal, le 27 mars dernier. Le processus de consultation des entreprises a été lancé et le prestataire choisi. Les travaux pourraient donc démarrer dès l'été.

Rappelons le montant estimatif des travaux de la première tranche :

⇒ Sur un montant total de travaux de **337 568 €,** le reste à charge pour la commune de Burlats s'élèvera à **80 724 €** soit seulement 24 % de la dépense totale.

RÉUNION D'INFORMATION

Une réunion d'information pour les riverains et les habitants des Salvages sera organisée le **3 juin prochain à 18h30 au Temple** pour présenter et expliquer le projet et répondre à toutes les questions sur les modalités du chantier.

DU CONCRET ! INSTALLATION DES MÉDECINS ET KINÉS

D'aucuns l'ont déjà constaté, des travaux ont commencé en ce début d'année, au 22 et 22 bis avenue du Sidobre.

En effet, le projet d'installation des médecins et des kinésithérapeutes est désormais acté.

Les actes de vente des terrains ont été signés entre la Mairie et les praticiens, les permis de construire des deux bâtiments accordés, tous les feux sont donc au vert pour le lancement du chantier.

Comme elle s'y était engagée, la commune a pris en charge l'aménagement de la voie d'accès ainsi que l'extension des réseaux d'eau et d'électricité jusqu'à la parcelle où sera implantée le cabinet médical. Ce sont les premiers travaux réalisés en janvier 2025.

Les entreprises locales retenues par les professionnels de santé pour la construction de leurs bâtiments ont suivi avec la phase de terrassement et de fondations mi-mars.

Après l'ouverture du pôle paramédical situé sur la même avenue, notre commune sera, à terme, dotée d'une offre de soin diversifiée qui répond à une attente et à un réel besoin des habitants. La municipalité s'est fortement impliquée pour faciliter ces installations et elle se réjouit de l'aboutissement positif de ce projet.

Villes et Villages Fleuris

ENVIRONNEMENT - DÉCHETS VERTS

L'opération « déchets verts » a été renouvelée cette année en ce début de printemps où la nature se réveille et nécessite une intervention d'envergure dans les jardins.

Les points de collecte répartis dans les différents villages et hameaux de la commune ont permis aux habitants de se débarrasser de leurs produits de tonte, de taille et d'élagage en évitant des kilomètres jusqu'à la déchèterie .

Un service gratuit pour les habitants *(coût pour la commune : 3 000 €)* qui reçoit l'approbation générale !

RENCONTRE AVEC LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE (SPL) EAUX DE CASTRES-BURLATS

Comme l'an dernier, M. le Maire avait convié tous les élus du Conseil municipal à rencontrer les responsables de la SPL pour la présentation du bilan et des perspectives en matière d'eau et d'assainissement pour la commune.

Après leur rapport, Pierre Lapelerie, directeur de la SPL, et ses adjoints ont répondu aux questions des participants et la programmation des futurs travaux sur les réseaux a été discutée.

UN STATIONNEMENT FACILITÉ : CRÉATION DE PLACES « 15 MINUTES »

Deux emplacements de stationnements temporaire 15 minutes viennent d'être crées dans la commune :

⇒ **Au carrefour des Salvages, devant l'épicerie, pour faciliter un stationnement rapide afin de faire ses courses**

⇒ **Sur le parking de la Mairie pour les usagers qui viennent accomplir leurs démarches administratives.**

Ces emplacements sont signalés par un panneau approprié et sont destinés à des arrêts de courte durée, ce qui permet une rotation du stationnement et l'assurance de pouvoir se garer plus facilement. **?????**

Villes et Villages Fleuris

ÇA S'EST PASSÉ À BURLATS

VŒUX DU MAIRE : NOUVELLE FORMULE

Cette année, petite surprise lors de la cérémonie des vœux du Maire. Pour changer du traditionnel discours, c'est une rétrospective 2024 en image plus vivante et plus immersive, qui a été proposée au public venu nombreux comme chaque année.

La diffusion de cette vidéo mettant en lumière la vie de la commune, a servi de support à M. le Maire pour retracer l'action municipale durant l'année écoulée et afficher les perspectives pour 2025. Comme chaque année les maisons fleuries et décorées ont été récompensées.

Villes et Villages Fleuris

LE REPAS DES AÎNÉS :
UN MOMENT DE PARTAGE ET DE CONVIVIALITÉ !

Le 5 janvier, près de 200 invités ont répondu présents à l'invitation de la municipalité, pour le traditionnel repas des aînés.

Après un mot d'accueil chaleureux du Maire qui a rappelé l'importance de ces moments de rencontre, le repas a été servi par les élus du Conseil municipal. Préparé avec soin par Eve Guiraud du restaurant « l'Absinthe » aux Salvages, le repas a ravi les papilles des convives.

L'après-midi s'est poursuivi en musique avec Anabella qui sait toujours motiver les participants pour s'amuser et danser dans une ambiance sympathique.

Une belle réussite encore une fois pour cette journée et rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !

Villes et Villages Fleuris

CULTURE

EXPOSITIONS

8 mars - Vernissage de l'exposition de Mesdames Rivera et Butterlin au Pavillon d'Adélaïde

28 mars : Vernissage de l'expo de « Rando Photo Tarn » à la Collégiale.

Cette exposition s'inscrit dans le cadre de la programmation culturelle départementale sous l'intitulé : « A l'eau ! En 2025, la culture coule de source dans le Tarn ».

Merci à l'association « Rando Photo Tarn » dont le siège social se situe à Burlats pour sa participation à la vie culturelle de la commune.

4 avril : Vernissage de l'expo d'Arnaud Grillet et de Benjamin Rousseaux

Le public était venu nombreux lors du vernissage de l'exposition au cours duquel, Arnaud Grillet a offert un de ses tableaux à la Mairie de Burlats en remerciement de la mise à disposition gracieuse du pavillon d'Adélaïde.

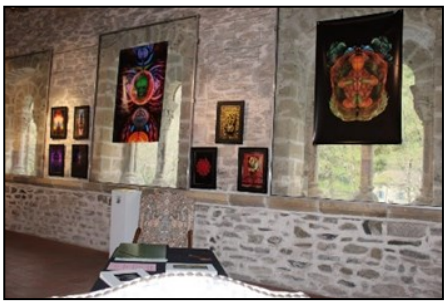

30 avril : Vernissage de l'expo de Marie-José FRELET

Adjointe au Maire, Marie Jo est aussi photographe amateur à ses heures. Sa première exposition nous entraîne dans la nature où son œil sensible d'artiste repère, traque et fixe pour l'éternité fleur, oiseau, papillon, paysage.

Un voyage magique et passionnant pour découvrir autrement ce qui est finalement sous nos yeux !

Villes et Villages Fleuris

PLANTU À BURLATS !

LE DESSINATEUR EMBLÉMATIQUE DU « MONDE » DE PASSAGE DANS NOTRE PETITE COMMUNE !

Connu pour ses dessins percutants publiés pendant 40 ans dans *Le Monde* et pour son engagement en faveur de la liberté d'expression, le caricaturiste est venu rencontrer les habitants, les associations et les enfants du centre de loisirs communal le 12 février dernier à l'invitation de la municipalité.

L'initiative en revient à Mme Gracia, habitante de la commune et professeur au lycée de la Borde Basse, en contact avec Plantu pour une rencontre avec les élèves du lycée.

C'est elle qui a eu l'idée de proposer aux élus de l'accueillir au village pour prolonger sa journée tarnaise.
Proposition acceptée avec enthousiasme et, dans la foulée, une exposition en plein air a été organisée avec une sélection de dessins de l'artiste.

Lors de cette rencontre passionnante, et après un petit mot de bienvenue du Maire, Plantu a remercié les enfants de leurs dessins et s'est adressé particulièrement à eux, pour leur expliquer le rôle du dessin de presse dans la société, un moyen efficace de confronter les idées sans recourir à la violence.

Il a expliqué que c'était dans cet objectif qu'il avait crée l'association « Cartooning for peace » avec Kofi Anan *(prix Nobel de la paix et Secrétaire général des nations unies)* au sein de laquelle se réunissent les dessinateurs de tous les pays du monde, pas toujours d'accord entre eux, pour dialoguer par dessins interposés.

Enfin, la visite de l'exposition, à travers les rues du village, a permis au caricaturiste d'apprécier le patrimoine et le paysage environnant avant de repartir vers Montpellier, ravi de son escapade rurale.

CINÉ DÉBAT À LA SALLE DU FOYER : UNE SOIRÉE ENRICHISSANTE

Vendredi 21 mars, en prolongement de la journée de la Femme du 8 mars et à l'initiative de Rosa Haddad, vice-présidente du CCAS, une soirée ciné a été organisée avec la projection du film « We want sex equality ».

Ce film retrace une histoire vraie : en mai 1968, les 850 ouvrières de l'usine Ford de Dagenham se mettent en grève et manifestent afin d'obtenir l'équivalent du salaire d'un ouvrier masculin qualifié. Cette action a donné un véritable coup de fouet au mouvement pour les droits des femmes en Angleterre et c'est à cette occasion que, pour la première fois, la question de la parité salariale a été évoquée.

Après le film, le débat animé par les bénévoles de l'association du Planning familial a permis au public de dialoguer sur l'égalité homme/femme dans le monde du travail.

Pour conclure en toute convivialité les participants ont partagé les gâteaux généreusement offerts par l'association !

Villes et Villages Fleuris

BUDGET COMMUNAL 2025

BURLATS ENGAGE 2025 AVEC AMBITION ET ÉQUILIBRE

Réunis en séance le 27 mars dernier, les élus municipaux de Burlats ont voté à l'unanimité le budget primitif pour l'année 2025.

Ce budget fixe le cap financier de la commune pour l'année à venir. Il permettra non seulement de couvrir les dépenses nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux au quotidien (écoles, voirie, énergie, personnel…), mais aussi de poursuivre les investissements en faveur du dynamisme local.

Objectif affiché : **soutenir les projets structurants et consolider la dynamique locale** tout en maintenant une gestion rigoureuse dans un contexte économique toujours tendu.

CONTINUER A FAIRE LE CHOIX DE LA STABILITE FISCALE

- Dans le contexte préoccupant des finances publiques au niveau national et l'objectif du gouvernement de limiter le déficit public à 5,4% du PIB, la commune de Burlats s'emploie, depuis, plusieurs années, à maintenir une gestion saine et rigoureuse.
- Pour ne pas entraver le pouvoir d'achat des ménages, la commune gèle, pour la 11ème année consécutive, le taux d'imposition communal en 2025.

A NOTER

Vous avez pourtant peut-être constaté une hausse de votre taxe foncière depuis 2014; Elle s'explique par un mécanisme national et automatique : chaque année, l'État revalorise les bases locatives, qui servent de calcul à votre impôt. Entre 2014 et 2025, ces bases ont augmenté de +23 %, sans que la commune n'ait la main sur cette évolution

Une commune fiscalement responsable aujourd'hui, c'est une commune qui protège le pouvoir d'achat de ses habitants demain.

A NOTER

En 2024, la capacité d'autofinancement de la commune a atteint son plus haut niveau depuis 2019.Ce résultat témoigne d'une gestion rigoureuse des dépenses courantes, engagée depuis plusieurs années, qui permet à la commune de retrouver une trésorerie solide et d'envisager l'avenir sans augmenter la pression fiscale.

Une commune bien gérée aujourd'hui, c'est une commune qui garde sa liberté d'action demain.

CONTINUER A MAITRISER NOS DEPENSES DE FONCTIONNEMENT POUR EPARGNER

- Face à la hausse générale des coûts (énergie, matières premières, contrats de services...), la commune de Burlats poursuit en 2025 une gestion rigoureuse de ses dépenses de fonctionnement.
- L'objectif : préserver notre capacité d'épargne, indispensable pour financer les investissements futurs sans avoir à recourir à l'emprunt. Cela passe par un pilotage fin des dépenses courantes, une optimisation des consommations (grâce notamment aux travaux réalisés dans les bâtiments communaux), et un arbitrage attentif des achats, sans compromettre la qualité du service public.

CONTINUER A INVESTIR POUR AMELIORER LE QUOTIDIEN

- Dans un contexte de fortes contraintes économiques, la commune de Burlats maintient sa capacité à investir, avec le souci constant d'allier efficacité, proximité et utilité publique.
- Ces investissements ne sont pas de simples dépenses : ils traduisent une ambition partagée pour un territoire plus sûr, plus accueillant et plus fonctionnel au service de tous les habitants.
- Moderniser nos équipements, entretenir notre patrimoine, accompagner les besoins en matière de santé ou de cadre de vie : autant d'objectifs concrets portés par la collectivité, dans une logique de continuité, de responsabilité et d'anticipation.

A NOTER

En 2025, les investissements engagés s'inscrivent dans une stratégie de continuité et de proximité. Ils traduisent des priorités claires : pensées à l'échelle de notre territoire et de ses réalités, pour répondre à des besoins concrets exprimés par les habitants, avec un objectif constant : investir utilement, sans démesure, mais avec impact.

Une commune qui investit, c'est une commune qui répond aux besoins d'aujourd'hui et anticipe ceux de demain.

BUDGET COMMUNAL 2025

QUELQUES CHIFFRES CLES

FONCTIONNEMENT : 1 983 190,35 €

Budget équilibré en dépenses et en recettes

EXEMPLES DE DEPENSES :

- **800 000 € :** charges de personnel, soit 40% des dépenses totales
- **149 990 €:** enfance (écoles, ALSH)
- **10 000 €** : Subventions aux associations

EXEMPLES DE RECETTES :

- **582 467 €** : recettes de la fiscalité locale
- **353 817€** : Dotations de l'Etat
- **121 410 €** : Produits de services municipaux (facturation cantines loyers…)

INVESTISSEMENT : 1 159 713,29 €

Budget équilibré en dépenses et en recettes

EXEMPLES DE DEPENSES :

- **141 229 € :** rénovation bâtiments communaux (école, moulin des sitelles…)
- **226 439 €** : travaux de voirie
- **342 774 €:** Aménagement cadre de vie/ Sécurité

EXEMPLES DE RECETTES :

- **430 347 €** : Autofinancement par l'épargne
- **302 113 €** : Subventions d'investissement
- **249 872 €** : Dotations, taxe d'aménagement
- **130 000 €** : Ventes immobilières

DEPENSES : QUAND LA COMMUNE DEPENSE 100 €, OU VONT-ILS ?

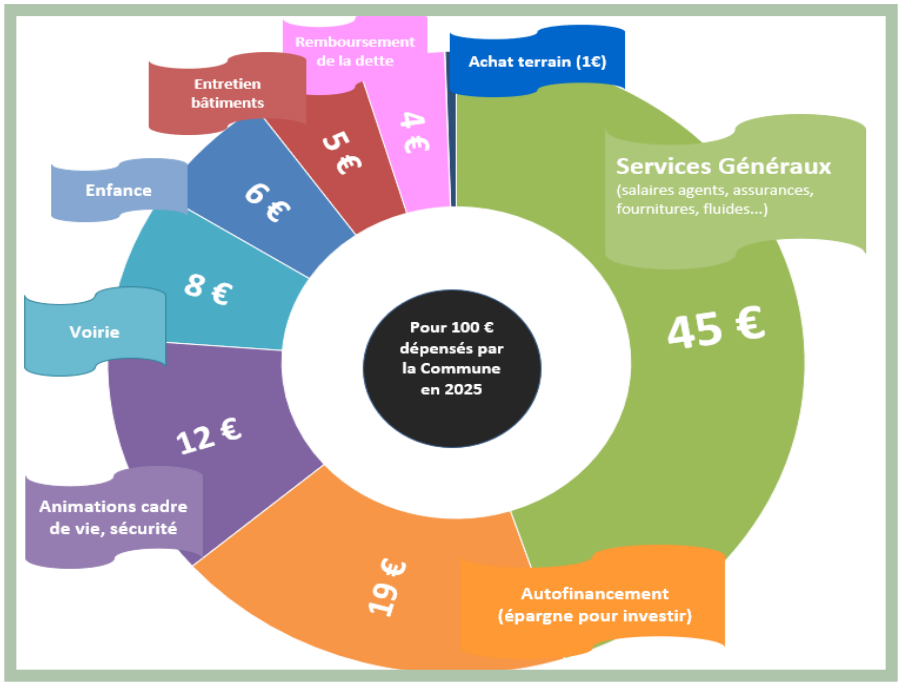

LES GRANDS PROJETS 2025

- **Aménagement de la traversée des Salvages** : 379 397 €
- **Entretien Moulin des Sittelles et Ecoles** : 112 432 €
- **Rénovation local commercial Quai Adelaïde** : 65 000 €
- **Entretien des réseaux** : 39 519 €
- **Animations (fête médiévale, marchés, repas des aînés, festival d'autan…:** 38 214 €
- **Dispositif d'alerte à la population en cas de risque majeur** : 30 240 €
- **Signalétique au sol (peinture voirie):** 11 000 €
- **Aide à la rénovation façades :** 3 000 €

RECETTES : QUAND LA COMMUNE REÇOIT 100 €, D'OÙ VIENNENT-ILS ?

RECETTES ATTENDUES EN 2025

- **Epargne (autofinancement)**: 1 103 170 €
- **Taxe Foncière** : 579 000 €
- **Dotations de l'Etat** : 391 216 €
- **Vente terrains** : 130 000 €
- **Subventions Département pour la traversée des Salvages**: 123 390 €
- **Produits des loyers et remboursement d'avances des fluides** : 101 400 €
- **Facturation cantine, garderie, ALSH** : 66 984 €
- **Récupération de la TVA** : 40 005 €
- **Taxe d'Aménagement** : 40 000 €

Autofinancement / Produits de cession	Impôts / Taxes	Dotations / Subventions	Produits service	Remb. charges
36 €	33 €	22 €	8 €	1 €

ENFANCE

Des vacances hautes en couleurs à l'ALSH de Burlats !

Vacances février 2025

Les vacances de février et de printemps ont été placées sous le signe de la bonne humeur à l'ALSH de Burlats, qui a accueilli jusqu'à 55 enfants par jour. Activités manuelles, jeux sportifs, atelier créatifs… Chaque journée a été l'occasion de découvrir, de s'amuser et de grandir dans un cadre chaleureux et sécurisé.

Et ce n'est pas réservé aux vacances ! Tous les mercredis, l'équipe propose également un programme varié qui fait briller les yeux des enfants semaine après semaine.

Un printemps gonflé de rires… pour petits et grands !

Moment fort des vacances de printemps : l'installation de jeux gonflables et de jeux de kermesse à la salle de la Papeterie ! Les enfants ont sauté, couru, ri aux éclats… et les animateurs aussi !

Des souvenirs plein la tête

L'ALSH, c'est bien plus qu'un centre de loisirs : c'est un lieu de vie et de lien, où les enfants créent des souvenirs, tissent des amitiés et s'épanouissent en toute confiance. Une belle réussite qui réjouit autant les enfants que les parents !

Jeux à la salle de la Papeterie

Vacances printemps 2025

Carnaval de l'ALSH 2025

UNE NOUVELLE RENTRÉE SCOLAIRE

Il est déjà temps de préparer la rentrée scolaire 2025/2026, c'est pourquoi, vous trouverez ci-dessous les démarches à effectuer si votre enfant a atteint l'âge de 3 ans en 2025 ou si vous avez emménagé dernièrement sur notre commune. Les formalités sont les mêmes pour nos deux écoles à savoir :

En premier lieu, la pré-inscription en Mairie : merci de vous munir de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile récent et de *toutes décisions de justice en cas de gardes séparées)*

En second lieu, l'inscription à l'école : contacter la directrice par téléphone pour prendre rendez-vous. Merci de fournir votre livret de famille , le carnet de santé de l'enfant et le certificat de radiation pour les élèves déjà scolarisés *ainsi que toutes décisions de justice en cas de gardes séparées*

Informations et renseignements :

Ecole des Vignals : 05.63.35.17.78 Ecole de Lafontasse : 05.63.35.81.20

Villes et Villages Fleuris

ECOLE DES VIGNALS : NUIT DE LA LECTURE

Les élèves des Vignals ont participé à la nuit de la lecture le jeudi 23 janvier 2025, un projet inscrit dans le programme « contes, légendes er sorcières » avec au programme de cette soirée : lectures offertes, escape game avec des activités autour de la lecture, puis nuit à l'école pour les élèves de GS au CM1 « pour ceux » qui le souhaitaient.

Le lendemain, le petit déjeuner a été offert par l'association les Bambins des Vignals avant de revenir en classe.

Nul doute que les enfants ont très apprécié cette initiative des enseignants et garderont un agréable souvenir de cette nuit à l'école.

ECOLE DE LAFONTASSE : CLASSE DÉCOUVERTE

Début avril, les élèves de CM1 et CM2 encadrés par leurs enseignants sont partis en classe de découverte à la Pouzaque, au cœur de la Montagne noire.

Une belle expérience pour apprendre la vie en communauté, mettre en pratique ses connaissances sur le terrain et découvrir un environnement naturel préservé. Durant la semaine, ils auront ainsi traversé une grotte, effectué une balade nocturne, travaillé sur les énergies, construit des éoliennes, étudié le cycle domestique de l'eau …

Inutile de dire que tous sont revenus ravis de leur escapade éducative !

La mairie a participé financièrement à ce beau projet, à hauteur de 60% du coût du séjour soit 195€/enfant.

Villes et Villages Fleuris

INFOS MAIRIE

Financement du BAFA

Dans le cadre de sa politique Enfance jeunesse et en lien avec son projet éducatif de territoire, la commune de Burlats entend favoriser l'insertion des jeunes et le recrutement d'animateurs formés pour ses activités péri et extrascolaires.

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) est un diplôme d'Etat non professionnel nécessaire pour encadrer, de façon occasionnelle, des enfants ou des adolescents qui fréquentent les accueils collectifs de mineurs. C'est une porte d'entrée vers les métiers de l'animation et une clé pour évoluer dans un parcours professionnel.

Etant donné le coût important de cette formation, la Municipalité a décidé d'accompagner financièrement les jeunes intéressés (moins de 25 ans) dans leur parcours jusqu'à l'obtention de leur diplôme. En contrepartie, ces jeunes devront s'engager à réaliser un stage de 14 jours au sein de l'accueil de loisirs de la commune.

Une première aide de 150 € sera versée pour la session de formation générale (après le stage pratique) et 150 € pour la session d'approfondissement ou de qualification.

Argent de Poche

Ce dispositif s'adresse aux jeunes de 15 à 17 ans.

Il permet à ces adolescents d'effectuer des petits chantiers de proximité moyennant une indemnisation et pour nombre d'entre eux, constitue une première découverte du monde du travail.

Les chantiers proposés auront un caractère éducatif et formateur pour les jeunes mais présenteront aussi un intérêt de services à la population.

Les missions (3 par jeune au maximum dans l'année) seront organisées durant les vacances scolaires de la zone C, sur des demi-journées de trois heures, indemnisées 20 euros chacune et encadrées par du personnel communal ou des élus. Un contrat de participation entre le jeune et la collectivité formalisera l'intervention.

Plusieurs postes seront proposés aux jeunes notamment dans le cadre de la Fête Médiévale.

CHATS ERRANTS : UNE CAMPAGNE DE STÉRILISATION DÉBUTE !

Partout en France, on constate une augmentation du nombre de chats errants. Burlats ne déroge pas à ce constat.

Ces animaux constituent une population qui ne fait l'objet d'aucune identification/vaccination, ni d'aucun suivi vétérinaire. Ce sont des chats perdus ou abandonnés, suite à un déménagement ou une portée non désirée où chattes et chatons peuvent mourir faute de soins, d'alimentation ou bien grandir dans de mauvaises conditions. Ils sont rarement stérilisés et se reproduisent de façon incontrôlée.

En quatre ans, un couple de chats peut donner naissance à plus de 20 000 chatons.

Cette situation engendre divers problèmes sanitaires (malnutrition, maladie) et des nuisances conséquentes (marquage urinaire, miaulement, bagarre, destruction de poubelles…).

C'est pourquoi une première campagne de stérilisation a été décidée à Burlats dans le secteur de Lafontasse, au mois de juin.

A cet effet, une convention a été passée avec le cabinet vétérinaire du Siala à Castres et un partenariat institué avec l'association « Chats libres 30 millions d'amis » qui mettra à disposition de la mairie une maquette de sensibilisation concernant l'identification et de la stérilisation pour distribuer aux habitants et diffuser sur les réseaux sociaux.

Les agents municipaux prendront en charge les chats pour les transporter chez le vétérinaire conventionné.
Si le chat présente une marque d'identification, il sera restitué à son détenteur.

La période de capture sera précédée d'une information et d'une sensibilisation par publication ou affichage des lieux, jours et heures prévues, une semaine au moins avant la mise en œuvre.

Durant cette période, il sera demandé aux propriétaires de faire attention à leurs chats et de ne pas les laisser sortir.

Pour rappel, depuis 2012, chaque propriétaire a l'obligation d'identifier son chat, sous peine d'amende.

Villes et Villages Fleuris

SÉCURITÉ

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Devant la multiplication des phénomènes climatiques inquiétants : inondations, incendies, tempêtes ainsi que les risques inventoriés dans le DICRIM (Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs…) les élus de Burlats ont souhaité se doter de systèmes de prévention efficaces afin de protéger au mieux les administrés.

Dans un premier temps le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) a été complètement réactualisé. Il a été adopté en Conseil municipal le 04 juillet 2024 .

Ce document organise la prévention et la gestion des risques majeurs. Il définit notamment les mesures d'alerte, de protection et d'intervention en cas de crise afin de garantir la sécurité des habitants.

C'est dans le cadre de ce plan que la municipalité a inscrit au budget 2025 le financement de systèmes d'alerte et d'information des populations car l'essentiel en cas de risque majeur avéré est d'informer rapidement les administrés du danger imminent afin qu'ils adoptent les comportements appropriés.

L'installation d'une sirène au village est à l'étude avec les services de la Préfecture, l'architecte des bâtiments de France ayant donné son accord.

Un dispositif d'information par SMS ou téléphone a également été retenu.

Il reste maintenant à collecter les données personnelles des habitants afin de pouvoir créer le fichier d'appel qui permettra de les contacter en cas de risque avéré.

Pour cela les 14 bénévoles de la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) passeront dans les foyers expliquer aux habitants le bien-fondé de la démarche et recueillir les informations nécessaires.

Ces informations confidentielles ne seront utilisées que dans le cadre strict du Plan communal de sauvegarde.

En outre ces réservistes pourront apporter à chacun quelques conseils notamment dans l'organisation d'un sac de première nécessité en cas d'évacuation.

CHANTIER JEUNES : C'EST REPARTI

Le dispositif « chantiers loisirs jeunes », organisé par la Communauté de commune Sidobre Vals et Plateaux (CCSVP) en partenariat avec la commune et l'association « Ensemble pour Burlats et ses villages » est reconduit cet été.

Il aura pour objectif de terminer l'embellissement du site « la cascade du Paradis » ainsi que la réfection des terrasses dégradées de l'entrée du village.

Le chantier se déroulera la semaine du 14 juillet et s'adresse aux jeunes de 13 à 17 ans résidant sur le territoire de la Communauté de Communes Sidobre Vals et Plateaux.

Villes et Villages Fleuris

AVES NOS ASSOCIATIONS

LES AÎNÉS D'ADÉLAÏDE

« Les couturières »

Le lundi après- midi, dans leur atelier du foyer, elles ont plaisir à se retrouver autour de leurs machines à coudre pour laisser parler leur créativité.

Ainsi, sous leurs doigts d'or naissent les costumes du moyen âge, les étendards et autres oriflammes qui enchanteront la fête médiévale, fin août !

« Les joueurs de cartes »

Tous les jeudis, les membres de l'association ne manquent pas leurs traditionnelles parties de cartes qui connaissent un franc succès ! un rendez- vous qui permet de conserver du lien social dans une ambiance conviviale pour nos séniors !

BURLATS PATRIMOINE ET CULTURE

« La chasse aux œufs de Pâques »

Chez Burlats Patrimoine et Culture, la priorité est l'animation du village et les évènements festifs se succèdent !

Le 20 avril, calendrier oblige, c'était la chasse aux œufs mais pas que !

Des ateliers créatifs ont permis aux enfants d'exercer leur imagination avant de suivre le « lapin de Pâques » dans les rues du village pour découvrir les trésors cachés à leur intention….puis grande distribution de surprises sorties de la malle aux trésors !

Merci aux bénévoles de l'association pour l'implication tout au long de la matinée et pour la préparation de cet événement désormais incontournable.

Villes et Villages Fleuris

ENSEMBLE BURLATS ET SES VILLAGES

L'omelette de Pâques

Malgré le temps maussade, la traditionnelle omelette de Pâques a, une fois encore réuni de nombreux convives sous la tente dressée dans la cour de l'école de Lafontasse.

L'association Ensemble Burlats et ses Villages, organisatrice de l'évènement, n'a pas ménagé ses efforts pour préparer de belles tables fleuries et servir le repas avec le précieux concours d'Eve Guiraud et Thibault Lapontérique.

Un rendez-vous désormais noté sur tous les agendas qui perpétue la tradition née en l'an 800 avec Guillaume d'Aquitaine qui offrait à Pâques un repas à base d'œufs à ses vassaux !

CASTRES- BURLATS CANOË KAYAK

Coupe de France N2 de Canoë-Kayak : kayak slalom et kayak cross

Les kayakistes étaient au rendez-vous en ce dernier week-end d'avril pour disputer cette manche de la coupe de France N2 dans le bassin naturel formé par l'Agout à Burlats.

Aux dires des sportifs, il s'agit d'un parcours très technique avec son courant, sa vitesse, ses rouleaux bouillonnants et ses rochers cachés par les flots.

Un challenge qui a été relevé avec brio devant des spectateurs enthousiastes.
Une belle journée d'animation dans notre village.

FESTIVAL D'AUTAN : Samedi 19 juillet 2025

Notre commune de Burlats accueillera le **samedi 19 juillet 2025**, le **Concert « Cosi fan tutte » de Mozart** du Festival d'Autan organisé par l'association Ensemble Arco Terzetto.

Le tarif d'accès à ce spectacle est de 20 € pour les plus de 16 ans (gratuit pour les moins de 16 ans).

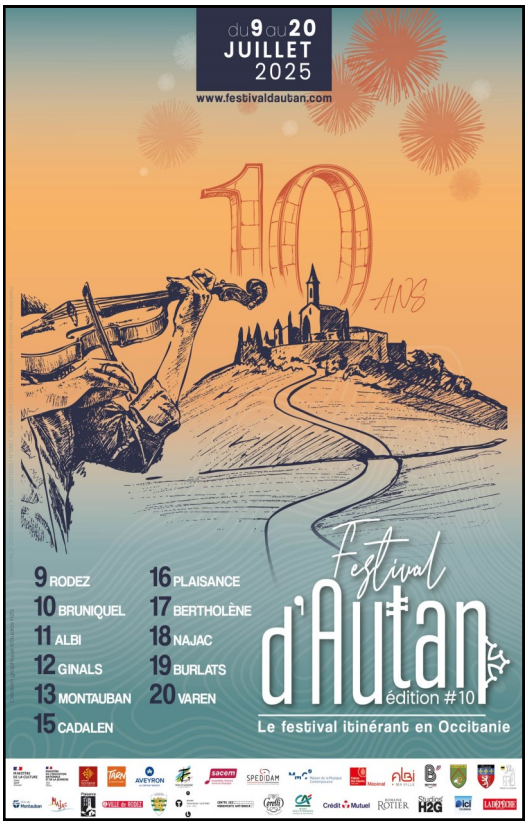

Dans un esprit permanent de promouvoir l'accès à la culture à un plus grand nombre de personnes, le conseil municipal a fait le choix de faire bénéficier les burlaquoises et burlaquois de plus de 16 ans d'un tarif préférentiel à ce spectacle dans le cadre d'un partenariat avec l'association Ensemble ArcoTerzetto.

De ce fait, la place de concert sera de **10 €** par personne de plus de 16 ans domiciliée sur la commune de Burlats disponible uniquement à l'accueil de la mairie **sur présentation d'une pièce d'identité et justificatif de domicile de moins de 3 mois.**

Trail en Terres d'Oc

Venez découvrir l'événement Trail en Terres d'Oc, qui aura lieu **le dimanche 14 septembre** au départ de Burlats, un vaste espace de nature situé dans le mythique massif du Sidobre.

Plusieurs parcours sont proposés :

- 3 formats de trail
  11,5 KM
  20 KM
  30 KM
- 1 format randonnée de 7,5km.
- Ainsi qu'une course gratuite pour les enfants

Au-delà de l'aspect sportif, l'objectif de l'association organisatrice est de vous faire découvrir ce territoire et ses acteurs, en mettant en avant le patrimoine local, du départ à l'arrivée du coureur.
Dans cet objectif, des animations sont proposées durant la journée, pour petits et grands.

<u>Au programme</u> :

Animations musicales et danses
Découverte de jeux traditionnels occitans
Courses et jeux pour les enfants
Circuit de randonnée

Sur place : Buvette et Repas

Site internet : www.trailenterresdoc.fr

Villes et Villages Fleuris

Bienvenue à ...

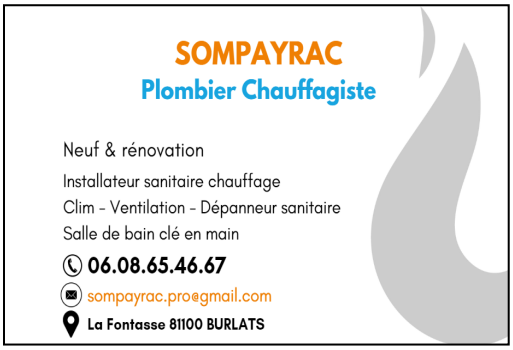

DROIT D'EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

"Après le vote du Budget 2025"

À quelques mois de la fin du mandat municipal actuel, le groupe minoritaire lors du dernier conseil municipal a fait preuve d'une volonté de participation constructive à celui-ci en votant en faveur du budget 2025 de notre commune.

Ainsi dans une démarche de dialogue et pragmatique nous avons approuvé ce budget en insistant sur l'importance de veiller à ce que les dépenses d'investissement à engager en 2025 ne le soient que sous réserve de la notification effective des subventions destinées à couvrir les travaux d'équipement concernés au côté de la participation de la commune sur ses fonds propres.

Nous avons en particulier attirer l'attention du conseil sur le projet d'aménagement de voirie aux Salvages, qui certes représente une opportunité significative pour améliorer les infrastructures sur ce village mais qui, pour être mis en œuvre, doit être assuré des aides du département du Tarn et de l'Etat.

Le groupe minoritaire reste donc attentif aux évolutions du budget et à l'impact des décisions à venir sur la qualité de vie de nos concitoyens et sur leur contribution fiscale à terme.

Nous tenons également à profiter de cet article pour remercier M. Daniel Bigou, adjoint au maire démissionnaire, pour l'exercice de sa délégation aux affaires scolaires. Son engagement et sa capacité à entretenir d'excellentes relations avec les parents et la communauté éducative ont été appréciés. De plus, son implication dans les travaux de rénovation de l'école de La Fontasse a permis d'améliorer significativement les conditions d'accueil et d'apprentissage de nos enfants.

Ensemble, continuons à travailler pour notre commune en veillant à ce que chaque action vise à construire un avenir meilleur pour tous.

Le groupe minoritaire
Sandrine BOTTI, Nicole VINCENT,
Jean-Marc REY et Denis SOLIVERES

LOISIRS DE L'ÉTÉ

Villes et Villages Fleuris

LA FETE MÉDIÉVALE

La fête médiévale reste sur le même schéma que les années précédentes avec défilé en costumes, conférence, saynètes, danses et chants médiévaux, campement et activités variées sur l'île tout au long du week-end.

Une réunion sera organisée début juillet pour l'organisation de la fête avec un appel aux bénévoles pour prêter main forte aux élus et associations déjà impliqués.

Toutes les volontés sont les bienvenues pour cet évènement car le travail ne manque pas, notamment pour le service du repas du soir, la circulation etc... De cet engagement dépend la réussite de la fête.

Si vous êtes disponible et que vous souhaitez aider lors de ces 2 journées, merci de vous inscrire auprès de l'accueil de la mairie !

Villes et Villages Fleuris